

I Filatures de soie

en Cévennes au XIX^{ème} siècle

I L'instant BD

Estrassinet
de Sylvain Pongi

Page 2

I Un lieu oublié

Vialas
La mine au bois d'argent

Page 4

I Des menus

La cuisine
de Tého

Page 8

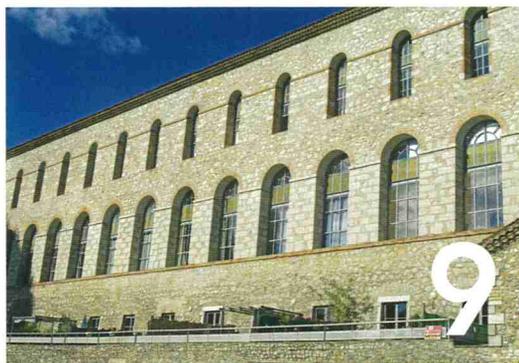
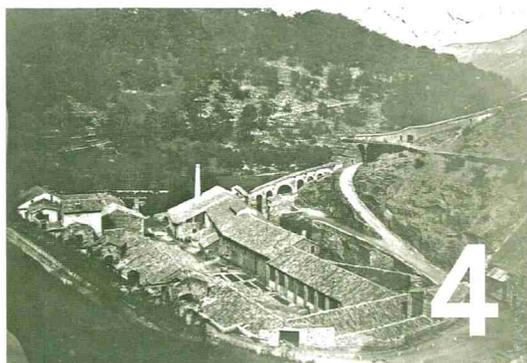
I Histoire, toponymie

Anecdotes et biographies
d'Alais

Page 14

LE SOMMAIRE

de la semaine



SOMMAIRE N° 2323

- 2 - La sélection livres du moment - Estrassinnet
- 4 - Vialas, la mine au bois d'argent, 1^{ère} partie/4
- 8 - La cuisine de Tého
- 9 - Filatures de soie en Cévennes au XIX^{ème} siècle
- 14 - Histoire, toponymie, anecdotes & biographies d'Alais



Photo couverture :

Vestiges de la filature du Pont
de Salindres à Thoiras

Crédits photo : Thierry Ribaldone

Annonces légales et actualités en pages centrales



Fondateur : Lucien André
Successeur : Michel Vincent
Directrice de la publication :
Laurence Leyris-Béraud

Cévennes Magazine
RCS Nîmes 398 045 930
Siège social : 31, che. de la Plaine de Larnac
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Téléphone : 04 66 56 69 56
E-Mail : cevennesmagazine@gmail.com
Site : www.cevennesmagazine.fr
Facebook : Cévennes Magazine
Instagram : [cevennes_magazine](https://www.instagram.com/cevennes_magazine)

Impression : IMP'ACT imprimerie
Tel. : 04 67 02 99 89 - ZAE Les Hautes
Garrigues - 60 Chemin de Cambounet
34380 Saint-Martin-de-Londres
Imprimé sur papier blanchi sans chlore, issu de forêts
gérées durablement, avec des encres végétales.

IMPRIM'VERT®



N° CPPAP 0626 K 80730
ISSN 0180-6181
Reproduction des textes et photos interdite
(loi mars 1957)
Dépôt légal : jour de parution

ABONNEZ-VOUS !

52 NUMÉROS =
40 € TTC

AU LIEU DE 83 €

UN LIEU OUBLIÉ

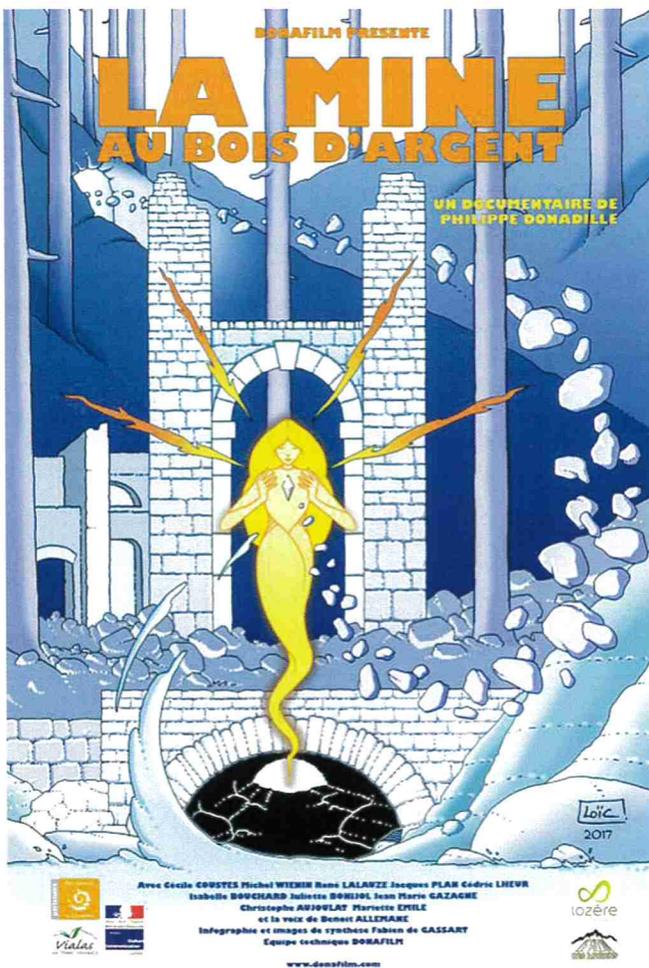
des Cévennes

VIALAS, LA MINE AU BOIS D'ARGENT.

1^{ère} partie

Généralités.

Par Jean Marie Gazagne (texte et photos)



Jaquette du long-métrage de DONAFILM.

Cette ancienne mine de plomb argentifère fut ainsi dénommée par l'association DONAFILM pour le titre du long-métrage réalisé en 2019.

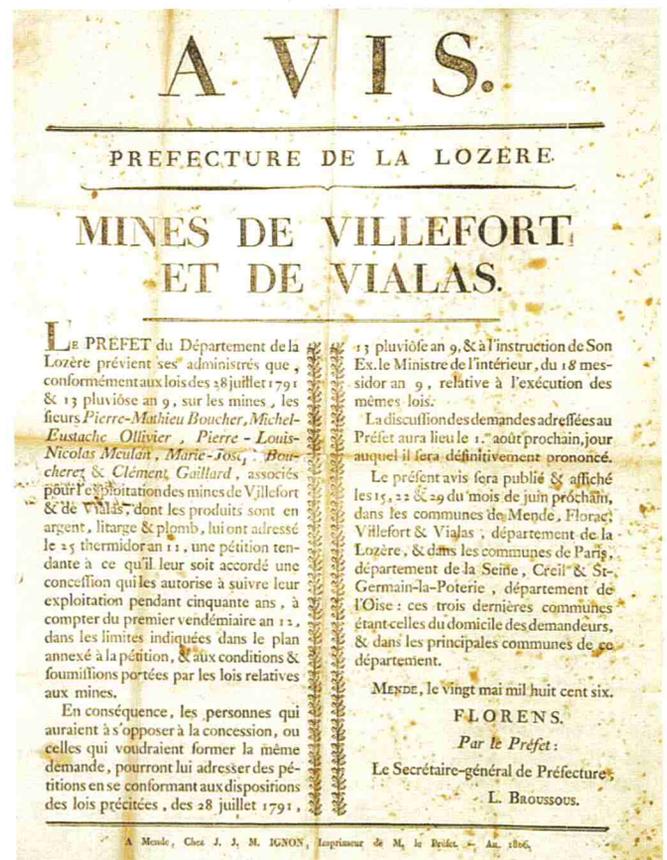
C'est au travers d'interview, d'archives et de documents modernes que le réalisateur remet en lumière le site minier de Vialas. L'association le Filon des Anciens, créée en août 2008, avait déjà mis en place un début de revalorisation de cet ancien site industriel. Grâce à leurs ac-

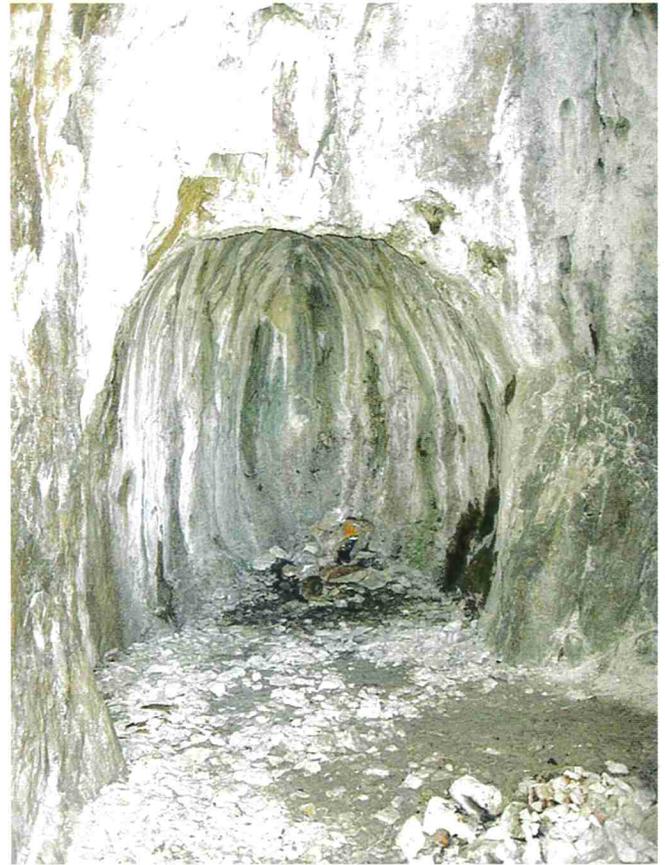
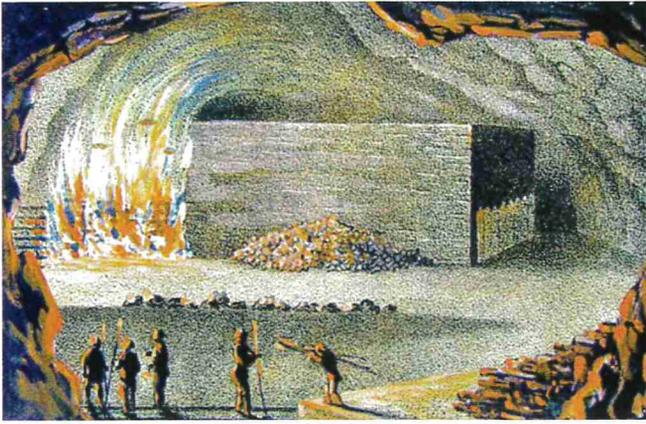
tions le lieu est désormais inscrit aux Monuments Historiques.

La fermeture en 1894 de l'exploitation et son oubli au milieu d'une végétation envahissante, a fait du lieu un rare vestige des premières usines de traitement du minerai. Depuis, l'ancienne fonderie est fouillée par une équipe du CNRS, laboratoire IRAMAT, sous la responsabilité de Jean-Charles Méaudre.

C'est un peu de l'histoire de ce lieu exceptionnel que je vais vous raconter.

Autorisation d'exploitation des mines de 1806





Ci-dessus: Exemple d'une galerie creusée par le feu (Tyrol)
 Ci-contre en haut: Dépilage par le feu.
 Ci-contre: Exploitation par le feu, traces dans une mine.

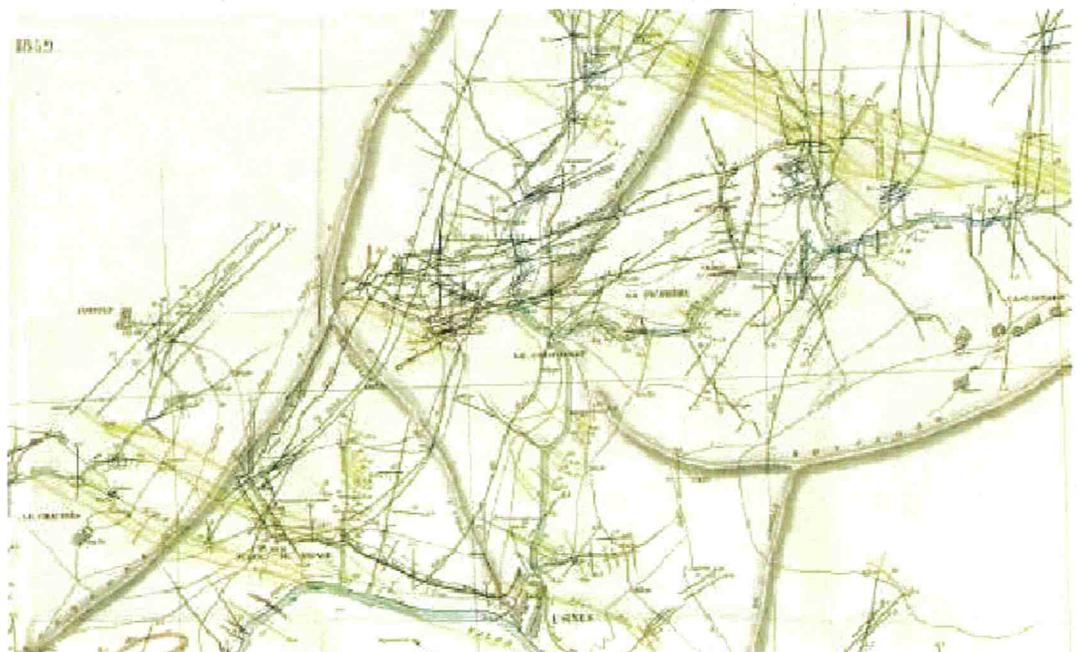


Les mines de Villefort étaient en activité en 1770. Une fonderie y avait été installée. C'est à Vialas, en 1863, que l'ingénieur des mines Rivot découvrit d'antiques galeries exploitées par le feu. Les ingénieurs de l'époque indiquent que les travaux de percement auraient recoupé des travaux plus anciens: galeries exploitées par le feu, caractéristiques de l'Antiquité et du Moyen Âge. Ce filon, réexploité à l'époque moderne, a été dénommé « le filon des Anciens »

Après extraction, le minerai de Vialas était acheminé à dos de mulets à Villefort pour y être traité dans la fonderie, établie rue de la Fonde.

Les convois muletiers utilisaient des routes appartenant à la compagnie minière, car le département n'avait pas la possibilité financière de réaliser cette voirie et de l'entretenir.

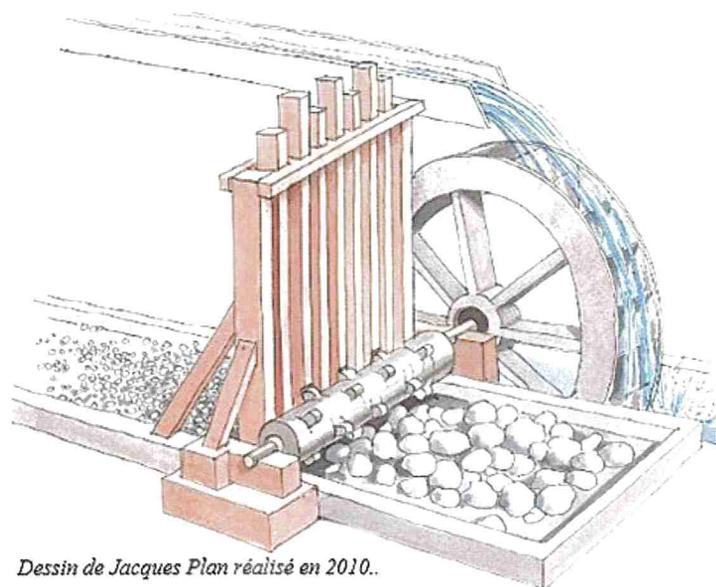
Afin de se rendre compte de l'importance des mines de Vialas il suffit d'examiner le relevé ef-



Extrait de la carte des filons et galeries de la mine de Vialas, établie en 1859 et publiée par Rivot en 1863

fectué par l'ingénieur Rivot établi en 1859. De nos jours on estime qu'il y a environ 15 kilomètres de galeries sur 4 niveaux qui sont reliés par des puits. Des spéléologues miniers sont toujours à la recherche de ce dépilage par le feu.

L'importance du gisement et les difficultés d'acheminement vers Villefort amenèrent les responsables à installer dès 1809, dans un premier temps, un bocard et deux laveries. Cela permettait de réduire la quantité à transporter.



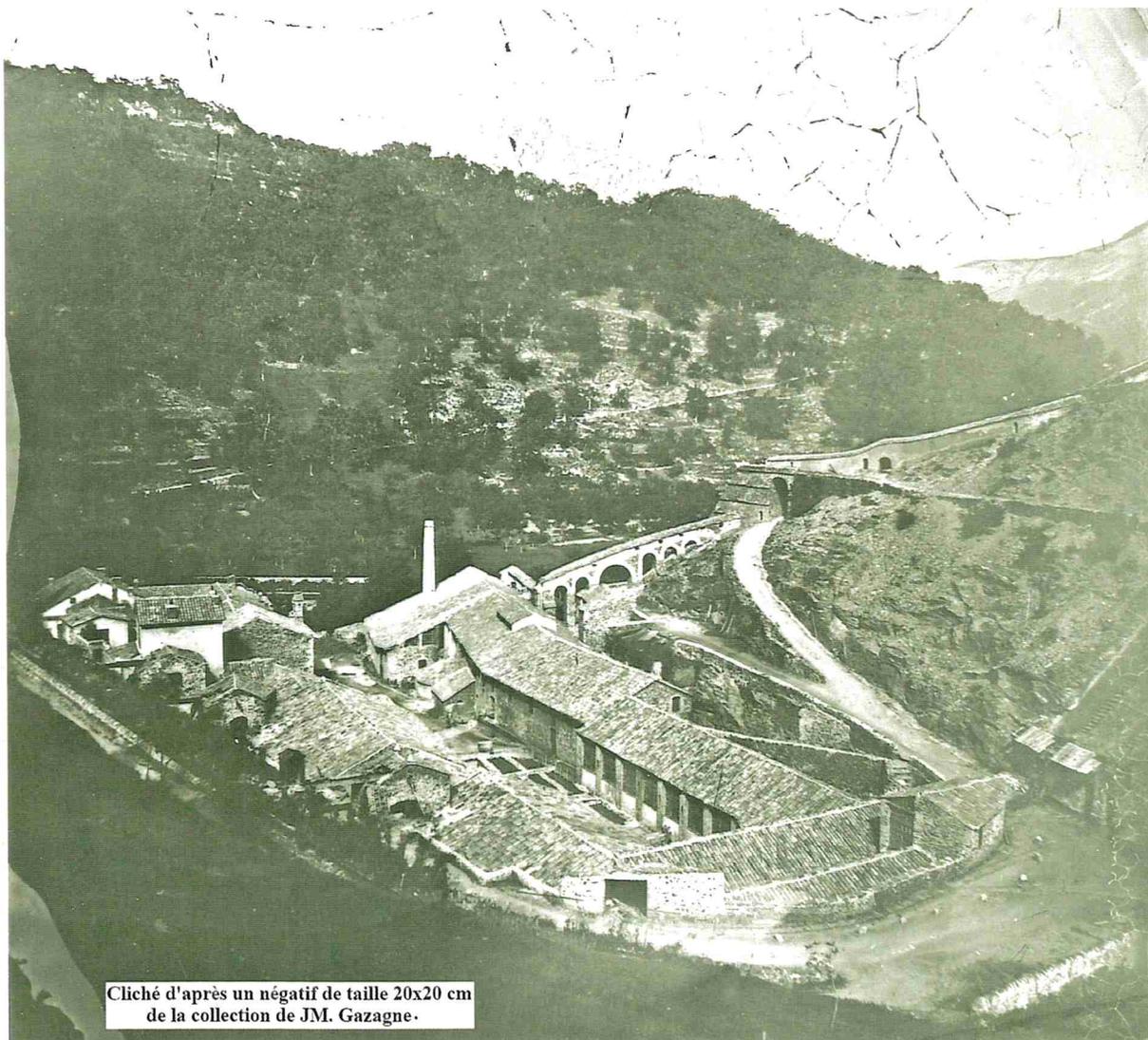
Dessin de Jacques Plan réalisé en 2010..

Un bocard est une machine composée d'un moulin à pilons coiffé d'une masse de fer et mû par une roue à aubes. Cela servait à broyer le minerai destiné à la fonte et à réduire certaines substances en poudres fines.

L'usine fut construite à Vialas en 1827. La production d'argent était alors de 700 à 1 000 kg/an et de 50 tonnes de plomb. On atteignit 1 500 kg d'argent en 1856. En 1860, les galeries étaient desservies par un petit train. Il faut savoir que le site minier de Vialas produisait alors un quart de la production française d'argent. Tous les moyens de transport pour évacuer la production furent utilisés: voie d'eau vers Sète, par route pour Paris et par train pour Lyon.

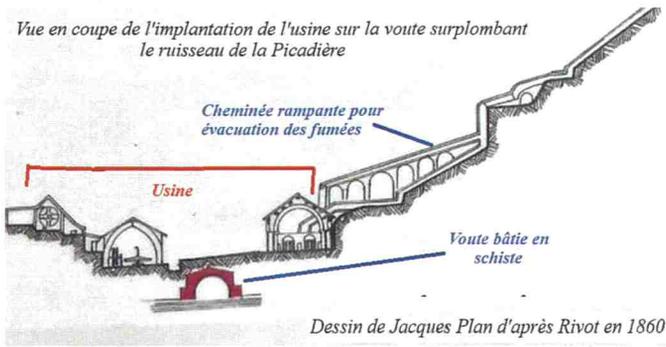
Ci-contre: Bocard.

Ci-dessous: Vue générale de l'usine.



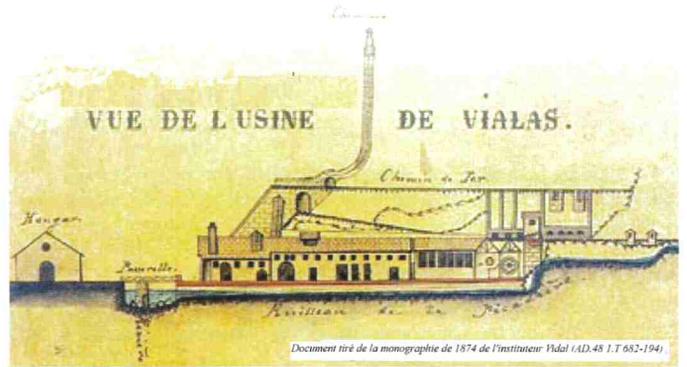
Cliché d'après un négatif de taille 20x20 cm de la collection de JM. Gazagne.

Vue en coupe de l'implantation de l'usine sur la voûte surplombant le ruisseau de la Picadière



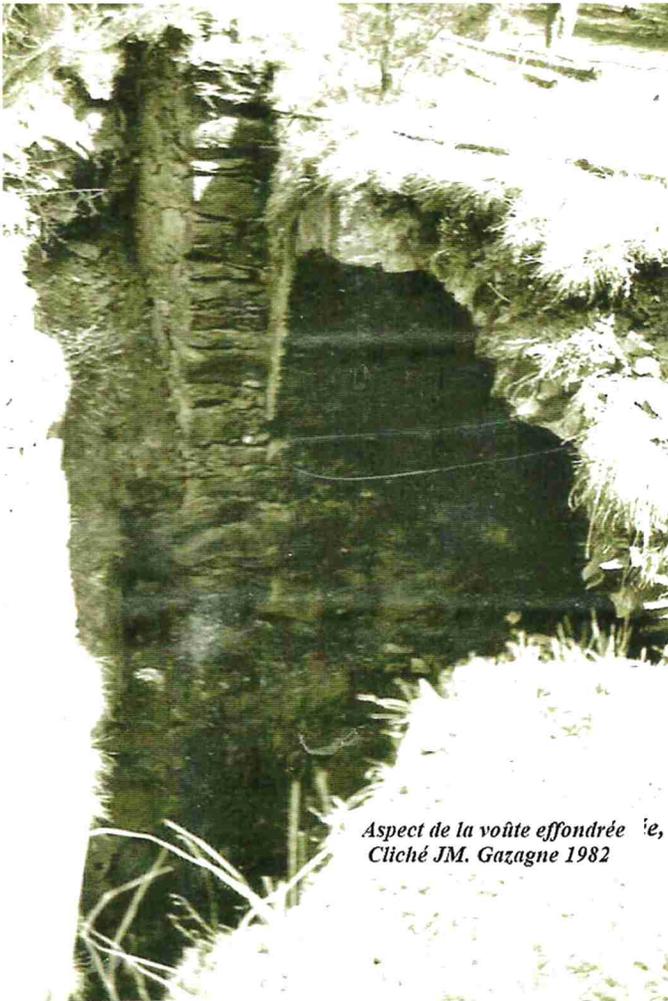
Dessin de Jacques Plan d'après Rivot en 1860

Coupe d'implantation de l'usine sur le Luech



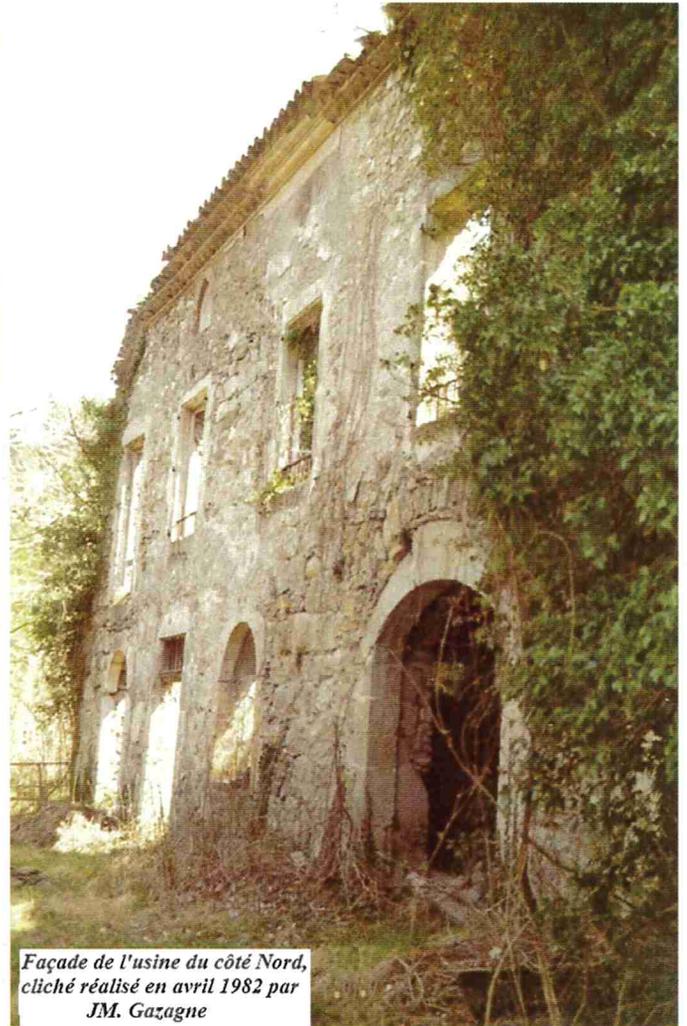
Document tiré de la monographie de 1874 de l'industriel Vidal (AD.48 I.T.652-194)

Vue longitudinale de l'usine.



Aspect de la voûte effondrée, cliché JM. Gazagne 1982

La voûte effondrée photographiée en 1982.



Façade de l'usine du côté Nord, cliché réalisé en avril 1982 par JM. Gazagne

Façade Nord de l'usine

L'usine de traitement fut construite sur une voûte enjambant le ruisseau de la Picadière. Ce dernier a été renforcé par une dérivation partielle du Luech. Cette voûte de pierre mesure 100 mètres de long et 6 mètres de haut. Elle est capable de résister aux crues cévenoles. Ainsi une plateforme a pu être établie pour recevoir l'usine de traitement du minéral.

Les vestiges de cette usine font l'objet actuellement d'un projet de mise en valeur et surtout de sécurisation. Les galeries minières sont inaccessibles pour le public. L'ensemble de la concession minière Villefort-Vialas couvrait une superficie de 96 Km².

À suivre...

DES MENUS

de lendemains de fêtes



LA CUISINE DE TÉHO

Après nous avoir contés, il y a quelques années, l'histoire de son restaurant sur les hauteurs du Pont-du-Gard, Tého nous livre quelques fois des recettes comprenant les calories suffisantes pour avoir une vie saine.

Suggestion de menu

780 calories par personne

Potage aux épinards
Pilons de poulet grillés
Pommes de terre sautées
Pomme au four

POTAGE AUX ÉPINARDS

(Pour 4 personnes)

Ingrédients : 1 sachet d'épinards surgelés ou frais, 4 cuillerées de semoule, 4 cuillerées de crème fraîche légère, 1 oignon, 1 cuillerée d'huile de tournesol, sel et poivre.

Préparation : Faire blondir l'oignon émincé. Ajouter les épinards sans décongeler et faire fondre doucement.

Verser l'eau et porter à ébullition.

Ajouter la semoule en pluie, en remuant bien (4 minutes), puis le sel et le poivre. Ajouter ensuite la crème fraîche et servir aussitôt.

POULE AU POT

(Pour 4 personnes)

Ingrédients : 1 poule, 200 grammes de carottes, 2 gros poireaux, 2 oignons piqués de clous de girofle, 1 branche de céleri, 4 pommes de terre, 1 bouquet garni, 1 petit piment.

Préparation : Dans une marmite, mettre environ 2 litres d'eau, les carottes coupées en morceaux, les poireaux, les oignons, le bouquet garni, le piment et les pommes de terre. Portez à ébullition et ajoutez la poule.

Cuire environ 2 heures à feu moyen.

Servir la poule découpée sur un plat de service accompagnée de ses légumes.

Réservez le bouillon qui servira à faire un potage en y ajoutant quelques cuillerées de semoule de maïs ou des pâtes fines.

Salade d'endives aux noix
Poule au pot
Fruits de saison

Suggestion de menu

870 calories par personne

Salade de saison
Filets de poissons aux champignons
Riz nature
Pamplemousse aux raisins secs

PAMPLEMOUSSE AUX RAISINS SECS

(Pour 4 personnes)

Ingrédients : 2 pamplemousses, 4 cuillerées de sucre roux, 100 grammes de raisins secs, un peu de rhum.

Préparation : Mettre les raisins à infuser dans le rhum.

Couper les pamplemousses en deux, évider et couper la pulpe en dés. La replacer dans les écorces et saupoudrer de sucre roux.

Ranger les fruits dans un plat allant au four et laisser cuire environ 10 minutes.

Servir chaud les pamplemousses après y avoir déposé les raisins secs infusés et le reste du rhum.

AINSI VA LA VIE, L'AMOUR, ETCÉTÉRA...

D'une grand-mère à sa petite fille (1909 - 2080)

Par Carole Rodrigo

7^{ème} partie

A ma grand-mère Hélène avec qui j'ai vécu et, sa vie tonkinoise (par procuration) et, à ses côtés, A mon père avec qui j'ai partagé tant de beaux moments, et à mes enfants qui m'en ont tant donné, A mes amours, que le dernier dure toujours...

L'annamite est très poli, obséquieux même, tout comme le chinois. Il sait aussi être fin. Ainsi, la congai nous disait « Vous vous embrassez en vous léchant comme des chiens, alors que nous nous respirons comme on se délecte du parfum d'une fleur ! ». En effet, quand elle me mettait sur la table à langer, elle disait : « Joli bébé blanc, blanc ! » et me humait des pieds à la tête en faisant frémir ses petites narines toutes dilatées. Mais l'annamite est aussi crédule et superstitieux. Lorsqu'il entend le moindre bruit anormal dans un arbre, il construit, au pied de celui-ci, un autel de pierres. Il le recouvre d'un très joli tissu de soie, y met des bougies, de l'encens, des petites bougies enluminées de papier d'argent ou d'or pour simuler des lingots et y dépose aussi de la nourriture.

La nuit, cette offrande constitue un repas inespéré pour la sauvagine qui le dévore sans aucune pitié. L'annamite croit alors que c'est le macuit (le diable) qui s'en est rassasié. Dans le jardin, un manguier géant subit ce sort durant plusieurs mois jusqu'à ce, qu'un jour, l'annamite entende ailleurs un autre de ces étranges bruits. Sur le champs, l'autel est déplacé. On en rencontre ainsi n'importe où dans la rue, où tout le monde peut prier et faire brûler de l'encens. Le bep (notre cuisinier) vint un jour dire à maman : « Madame, moi malade, permission faire venir le guérisseur s'il vous plaît ! ». Bien sûr maman lui donna

son accord. Pendant plusieurs jours, ils restèrent cloîtrés dans sa chambre. Enfin, il vint annoncer à maman : « C'est fini Madame, je suis guéri ». Maman, curieuse, l'interrogea : « Mais qu'avais-tu donc ? ». Sans sourciller d'un millimètre, il soupira : « Des plumes dans mon ventre ». Et il sortit de sa poche une poignée de plumes de coq. Le guérisseur les lui avait soi-disant retirées grâce à une étrange mixture qu'il avait dû avaler. Cela avait tout de même nécessité plusieurs séances. Chacune d'elles étant payantes, le guérisseur s'était bien garni les poches. Quand une parturiente accouchait, on lui mettait dans les mains des pattes de singe séchées qui devaient être coupées sur un singe vivant. Nous avions justement, dans le jardin,

un adorable petit singe qui, malade, était près de mourir. Le boy demanda à mes parents : « Permission couper les pattes du singe ? ». Maman, quelque peu ennuyée, ne se sentit pas le courage d'accéder à cette demande, mais mon père répondit : « Oui, mais quand il sera mort ! ». Le bonhomme partit sans répondre. Comme maman se doutait de quelque chose, elle le suivit et arriva juste à temps pour éviter le désastre. Le boy fut renvoyé et le petit singe mourut quelques jours après et fut enterré par papa, avec toutes ses pattes. L'annamite peut être vindicatif aussi. Un collègue de papa lui raconta qu'un de ses amis, prêt à rentrer en France, et qui avait



maltraité ses ouvriers, s'était vu offrir, contre toute attente, un magnifique panneau brodé de fleurs et de lettres qu'il avait accroché au mur de son bureau. Un ami lui fit remarquer : « Tu devrais garder ce panneau pour la France, ne l'expose pas ici ». Un peu surpris de ce conseil, l'homme interrogea : « Pourquoi, il est très joli ? ». Alors son ami le questionna : « Tu sais ce qu'il y a d'écrit ? ». La tête dans ses papiers, l'homme répondit : « Non, des vœux sûrement ». Riant sous sa moustache afin de ne pas le blesser, l'ami lui avoua : « Il est écrit : SALE COCHON ! ».

Il me revient en mémoire une autre anecdote, assez peu comique toutefois. Les missions religieuses étaient souvent espagnoles et firent du bon travail en Asie. En effet, je m'aperçus, plus tard, que beaucoup de réfugiés vietnamiens étaient catholiques. A ce moment-là, les missions n'étaient pas bien accueillies. Un prêtre, parti évangéliser une bourgade au Tonkin, fut victime d'une sinistre plaisanterie. On lui fit boire de l'eau de vie sans doute mélangée à un soporifique. Lorsqu'il fut endormi, on le déposa sur une natte et on paya une prostituée pour qu'elle s'allonge près de lui. On fit venir un représentant de l'évêché pour constater le fait et le pauvre prêtre fut excommunié. Le jour de son départ pour l'Espagne, il se revêtit d'un costume civil mais garda sa soutane par dessus jusqu'au dernier moment. Dans le pousse qui l'emmenait à l'embarcadère, il l'ôta et en fit un paquet qu'il jeta à l'eau. Le pousse, qui continuait tranquillement son chemin, ne s'aperçut de rien. En arrivant, quand il déposa son client et qu'il vit un civil au lieu du prêtre, il s'enfuit en hurlant : « C'est le macuit ! ». Le prêtre rentra en Europe. J'espère que son évêque fut compréhensif en lui pardonnant une faute qu'il n'avait pas commise.

Quelques jours par mois, mon père partait en forêt prospecter de nouveaux filons de charbon. Il était souvent accompagné d'une dizaine de boys qui, coup-coupe en main, ouvrait un chemin. Mon père gardait toujours son fusil, prêt à tirer en cas de danger. Un jour, il fallut s'arrêter pour laisser passer un boa de quatre mètres de long qui rampait en travers du chemin, royalement indifférent. Lorsque les coolies en veulent un pour vendre sa peau, ils se munissent d'un long bambou, de ficelles ou de lianes, se jettent sur lui, le ligotent comme un saucisson et ainsi n'abîment pas sa peau. Une fois, ma mère en surprit un dans le poulailler. Il avait attrapé une oie, et s'étant enroulé autour d'elle, serra, serra jusqu'à ce qu'elle ne fut plus qu'un paton de plumes qu'il ingurgita. Ensuite, comme il mettait des heures à digérer, il fut facile de l'attraper car il ne pouvait presque plus bouger. Souvent quand nous n'allions pas trop loin, mon père m'emmenait avec lui. Il me recommandait de mettre des chaussettes bien hautes et de gros souliers car, lorsque nous traversions les marais, les sangsues se collaient avec délectation sur nos jambes laiteuses. Les annamites ne s'en souciaient pas mais, souvent, leur santé s'en ressentait. Auprès de mon père, je remplaçais le garçon qu'il aurait voulu avoir à ses côtés et qui était, Dieu sait où, en Europe. Moi, je me régalais avec l'inconscience et l'insouciance de l'enfance. Je ne voyais pas le danger et n'avais jamais peur. Quand le trajet devait être long, je le faisais en cacolet avec les provisions et, plus tard, à cheval. Pendant la guerre, maman attrapa une mauvaise grippe. Elle s'en sortit mais garda une raideur dans

le bas de la mâchoire. Le docteur parla ainsi : « Il faudrait qu'elle baille beaucoup pour faire jouer les muscles ». Mais, bailler quand on n'en n'a pas envie, ce n'est pas commode et, de toute façon, pas bien élégant. Un employé de papa qui avait entendu, lui proposa ses services : « Je vous promets de la faire bailler ! ». En effet, chaque soir pendant sa convalescence, il vint s'asseoir une heure ou plus auprès de son lit ou de sa chaise longue et tout en conversant, il baillait... baillait... et faisait bailler et rire tout le monde ! Ce fut efficace. Au bout de quinze jours, tout redevint normal et il devint un familier de la maison. Il était d'ailleurs veuf et d'un certain âge. Ceci dit afin de conserver les convenances qu'on se devait de respecter jusqu'ici, au bout du bout du monde.

Mon père, se promenant dans le village chinois, vit une vieille femme broder une minuscule paire de souliers. Regardant ses pieds, il les vit entièrement déformés comme le voulait leur coutume barbare depuis abolie. Dès leur naissance, il était d'usage de bander les pieds des fillettes avec des attelles et des bandes afin de les empêcher de se développer. Ainsi, toute la chair remontait dans les cheville et les jambes devenaient affreuses. C'était une infirmité car ces petits pieds ne pouvaient pas supporter le poids de leur corps. Les femmes riches se faisaient servir, les autres employaient des béquilles et se traînaient comme elles pouvaient de meuble à meuble. C'était, paraît-il, pour empêcher les filles de courir ! Papa fit un marché avec la chinoise. Elle finirait ses souliers, les porterait quelques jours, puis les lui achèterait, après quoi elle s'en ferait d'autres. C'est pourquoi j'ai, à la maison, d'authentiques petits souliers qui portent encore la trace de la terre sur laquelle ils ont marché ! Il est vrai que ces petits souliers dépassant d'un pantalon en belle soie étaient délicieux à la vue, mais quelle horrible torture ils engendraient !

Un autre jour, se baladant dans la campagne, papa vit un annamite en train de replanter du riz. A côté de lui, le buffle qui venait de labourer sa terre avec, sur son dos, une mignonne fillette d'à peu près cinq ans. « C'est ta fille ? » interrogea mon père, « Oui. Si monsieur veut, je la lui vends cinq piastres ! ». Les filles, quand elles sont trop nombreuses ne sont pas appréciées chez l'annamite, n'ayant de valeur que pour la procréation ou le plaisir de l'homme. Autrefois, avant la colonisation, quand il en naissait trop dans les familles, on s'en débarrassait comme d'une portée de chiots. Si on n'arrivait pas à les marier, on les vendait ou les prostituait. Mon père, qui savait tout cela, se dit qu'il ferait une bonne action en la prenant chez nous. D'autant plus que je venais de naître. Il pensa qu'elle me serait une bonne compagne. Effectivement, elle ne me quitta plus et mes parents espéraient la ramener en France avec nous. Cependant, avant notre retour définitif, elle attrapa une méningite cérébro-spinale et le docteur nous révéla que le changement de climat et le voyage, la tueraient.

Notre chagrin fut profond. Ma mère lui fit faire une garde-robe complète car elle avait gardé son costume national. Nous ne savions que faire d'elle. Enfin, après mûre réflexion, mon père décida de la marier à l'homme de son choix. Elle était très jolie et avait presque seize ans, de plus, les filles étaient précoces là-bas. Elle nous présenta un brave garçon, que papa connaissait déjà de vue, qui fut approuvé par maman. Papa la dota et

ma mère lui fit cadeau des habits qu'elle avait confectionnés. Après les noces, le couple partit dans le village du jeune homme acheter un terrain à cultiver. Malgré tout, elle voulait assister à notre départ. Des amis nous dirent qu'en voyant le bateau partir, elle tenta de se jeter à la mer. Son mari eut beaucoup de peine à la consoler puis nous n'en avons plus jamais eu de nouvelles. Elle s'appelait Thi-Aï. Le mot « Thi » veut dire fille auquel on ajoutait le chiffre de naissance. « Aï » veut dire deux. Elle répondait donc au charmant prénom de « deuxième fille » ou « fille n°2 » ! Je pense souvent à elle. Il se peut qu'elle soit encore de ce monde. Dans ce cas, elle aurait l'âge de mon mari. Il lui serait donc possible de connaître mes enfants et toute ma famille, ce qui était son souhait le plus cher. Elle disait souvent : « Moi, je garderai les bébés de mon bébé blanc ».

Nous n'étions que quatre ou cinq familles à nous fréquenter. Tous les européens nous étaient étrangers : grecs, espagnols, portugais, belges, etc. La plupart, étant venus comme soldats en Indochine, était restée pensant faire fortune. La grande majorité n'étant pas marié, quelques-uns prirent des femmes de couleur, d'autres repartirent au bout de quelques années trouvant travail et climat trop durs. Maman était la seule femme capable de recevoir les commandants des bateaux qui venaient faire du charbon ou les aviateurs venant sonder la baie d'Along et prendre des photos. Dans ces occasions, on invitait les amis et, le soir, tout le monde dansait au son du phonographe. Mon père et l'ingénieur principal jouaient honorablement de la flûte et le chef de police, de la guitare mais cela ne suffisait pas pour danser. Tout au plus, de temps à autre, ils nous donnaient un petit concert à l'apéritif. Manquant donc de cavalières, les hommes dansaient entre-eux et bien que je leur arrivais à peine au nombril, ils m'apprirent à danser. Papa, maman et moi étions les rois de la valse, mais polka, mazurka et quadrille ne nous impressionnaient pas pour autant. Aux grandes fêtes de Noël, de Pâques et du 15 août, nous étions invités chez Monsieur Golion, le directeur des mines, à Hongay. C'était alors le grand décorum : smoking et robes de soirée. On dansait sur un parquet ciré, brillant comme un miroir où l'on glissait aisément. Une fois, je fis rire tout le monde car, dans un quadrille, au lieu de mettre un genou à terre, je mis les deux ! Je pouvais bien faire toutes les âneries que je voulais, il n'était pas question de me laisser à la maison. Mes parents, déjà séparés de leurs deux enfants, ne voulaient me quitter à aucun prix. Tous le savaient et l'acceptaient. Ce qui faisait que j'étais de toutes les aventures : excursions, tennis, croquet et bals.

Quand mon père fréquentait maman à Douai, il lui avait fait croire qu'il ne savait pas danser car il était fort jaloux quand elle dansait avec ses amis. D'un commun accord, ils abandonnèrent les pistes de danses pour fréquenter le cinéma ou effectuer des promenades. Or, à la première réception chez monsieur le directeur, mon père invita la dame du directeur et s'envola avec elle dans une valse magistrale ! Ma mère en fut sidérée et fort mécontente ! Mais ce mensonge avait été monté dans une louable intention : avoir maman pour lui tout seul ! Elle lui pardonna donc et, de ce jour, ils purent danser tout à leur aise car ils étaient aussi bons danseurs l'un que l'autre et les circonstances n'étaient plus les mêmes.

Comme je l'ai déjà dit au début de ce livre, le chef de police

était marié à une annamite. Comme elle ne parlait pas très bien le français, elle n'aimait pas venir à nos réunions et ne recevait pas non plus. Un soir que son mari avait été invité à dîner chez nous, il s'aperçut que nous allions être treize à table. Prenant maman à part, il lui dit : « Avez-vous remarqué que nous sommes treize à table ? », « Quelle importance ? » répondit maman. « Je ne suis pas superstitieux, ajouta-t-il, mais d'autres pourraient l'être. Savez-vous que c'est le plus vieux, donc moi, ou le plus jeune, votre fillette, qui risque de mourir dans l'année ? Je ne voudrais pas que le hasard tienne ses promesses ! ». « Que faire ? interrogea maman. Il est trop tard pour inviter quelqu'un d'autre ». « J'ai une idée, conclut le chef de la police. Qu'on envoie le boy chercher mon petit garçon, il fera le quatorzième ! ». Ce qui fut dit, fut fait. On tira de son lit le garçonnet (il avait cinq ans) pour le placer devant une assiette dans laquelle il piqua rapidement du nez. Il s'endormit aussitôt mais on le laissa devant son assiette tout le temps du repas. Ni le chef de la police, ni moi ne connûmes de désagréments et aucun décès n'eut lieu dans l'année. Les superstitions sont quelquefois bien ancrées et les hôtes se doivent d'en tenir compte. De nos jours encore, sel renversé, échelle, chat noir, etc. ont encore leurs adeptes ! Plus tard, quand mon mari et moi-même fêtâmes nos cinquante ans de mariage, nous fûmes treize à table. Alors, nous avons rajouté Julot en bout de table. Julot est le perroquet de ma fille Francette (dont vous ferez la connaissance plus tard, dans mon récit), et fait parti intégrante de la famille.

Une après-midi que nous baguenaudions, maman et moi, dans le village européen, nous vîmes un attroupement. Un petit singe à califourchon sur le dos d'un chien, les bras attachés derrière le dos avec un mouchoir, faisait le fanfaron et divertissait la galerie. Tout le monde riait, moi la première. Son maître, qui était un chef de chantier de papa, proposa à maman de me le prêter quelques jours. Ce que j'acceptais avec joie et empressement.

À suivre...

Extrait de : « Ainsi va la vie, l'amour, etc... » de Carole RODRIGO.

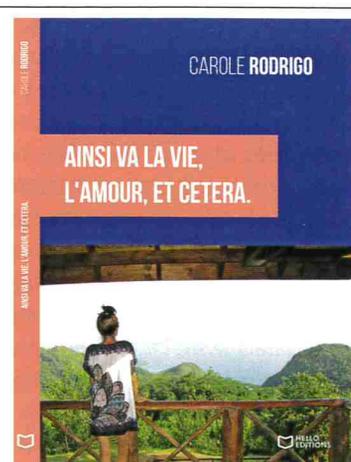
Disponible :

- à la Librairie Saunamps Alès,

- sur le net Fnac, Cultura, Amazone, Hello éditions

- et auprès de l'auteur avec dédicace.

Contact sur Facebook : Carole Rodrigo

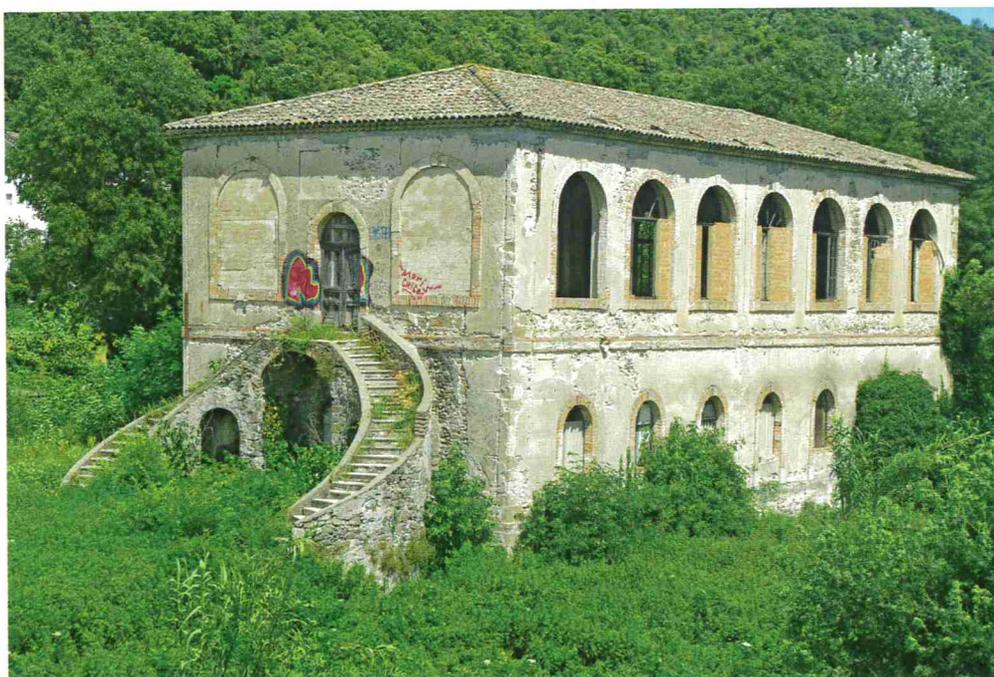


FILATURES DE SOIE EN CÉVENNES AU XIX^e SIÈCLE: L'ART AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

Par Thierry Ribaldone

Il n'y a pas si longtemps - disons quelques décennies - que les bâtiments industriels sont entrés dans le cercle fermé des monuments historiques au même titre que les châteaux et les églises. Ces vestiges du travail des hommes - mines, filatures, hautes cheminées de briques, et j'en passe - n'étaient pas dignes de figurer au patrimoine monumental parce que l'on considérait qu'ils n'avaient pas été bâtis dans ce but et que leur fonction et la catégorie de population qui y œuvraient les écartaient de toute valeur esthétique et culturelle. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et les filatures de soie des Cévennes sont désormais reconnues pour la qualité de leur architecture industrielle.

La filature du Pont de Salindres à Thoiras



1/ La filature du Pont de Salindres à Thoiras (Gard)

La filature se trouve sur la rive droite du Gardon, en contrebas de la sortie nord du Pont de Salindres que franchit la route d'Anduze à Saint-Jean-du-Gard. Situé parallèlement à la rivière au sud et à la route de Corbès au nord, le bâtiment est parfaitement visible sur deux de ses faces malgré une végétation très envahissante. Bien que rongé par l'abandon, il ne manque pas d'allure avec son monumental escalier en fer à cheval et ses rangées de grandes baies cintrées. À défaut d'inspirer un projet de restauration, son élégance de villa palladienne enchante les photographes amateurs, surpris de voir une

telle construction isolée en pleine nature, à une quinzaine de mètres du Gardon.

C'est en 1856 qu'est bâtie la filature de soie du pont de Salindres, sur un terrain acheté en 1852 par le père du commanditaire, Jules Volpelière, ingénieur textile à Lyon, originaire de Thoiras. La chaudière et la machine à vapeur, autorisées le 13 novembre 1858 avec 52 bassines, cessent de fonctionner dès 1870. La cause en est peut-être la crise de la sériciculture, provoquée par l'ouverture du canal de Suez en 1869 ou bien les crues destructrices du Gardon tout proche. Dans le livre de M.-J. Vincent,

consacré à la commune de Corbès ⁽¹⁾, on peut en effet lire, d'après le récit de Valentine Laporte qui vivait à la propriété du Pont de Salindres, achetée par sa famille en 1925: « Une crue très importante obligea les fileuses à se réfugier sur le toit ». Seulement déclassée en 1889, la filature est transformée en séchoir de pelettes ⁽²⁾ par Edmond-François Brouilhet, négociant, créateur avec Paul Lecques, directeur d'usine à Briançon, d'une filature de schappe ⁽³⁾ au Vigan, la peignerie de Saint-Euzéby (1872).

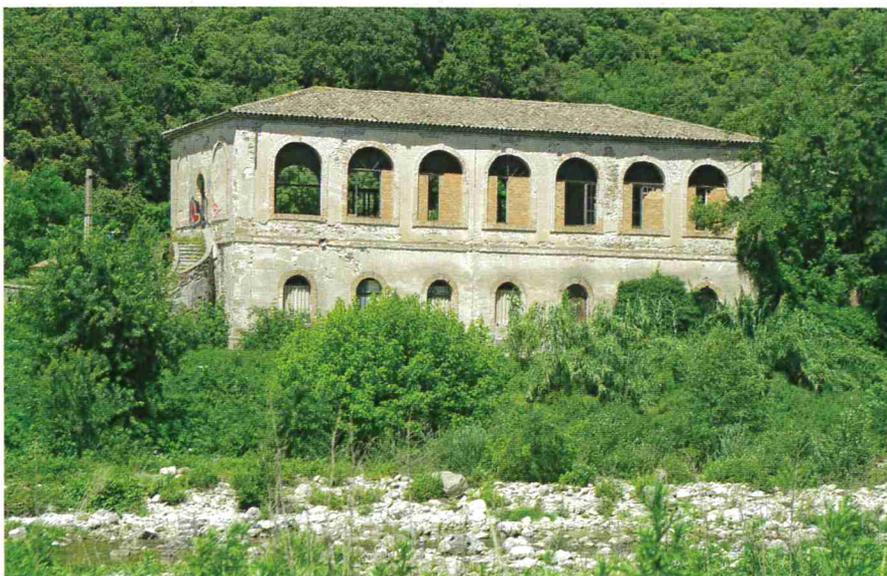
Les Brouilhet

Jean Brouilhet, décédé en 1658, était « drapier » à Millau (Aveyron). C'est le premier membre nommé d'une famille issue de Saliès, près d'Aguessac, où elle est citée dès la fin du XIV^e siècle. Suivent trois générations de maréchaux-ferrants: Guillaume (1610-v.1677), Pierre (1650-1705), qualifié de « Maître maréchal-ferrant » et Guillaume (1678-1753). Le fils de ce dernier, Pierre-Guillaume, est « drapier » comme son aïeul. Né vers 1676, Pierre Brouilhet, fils du précédent, exerce le métier de « tisserand ». Il est père de Pierre (1702-1755), simple « travailleur » et dernier de la lignée à mourir à Millau. Son fils Pierre, né à Millau en 1730, est « Maître blanchisseur » au Vigan où les Brouilhet vont désormais s'installer et prospérer. À commencer par Pierre-David (1776-1835), « marchand mégissier ⁽⁴⁾ au Vigan, filateur au Vigan », puis son fils Louis-Hippolyte (1802-1877), « marchand tanneur, négociant, banquier au Vigan ». Né le 25 juin 1836 au Vigan, l'héritier de ce dernier, Hippolyte-Edmond, est lui aussi « négociant, manufacturier au Vigan, banquier ». Il meurt le 3 novembre 1893 à Nîmes, veuf d'Émilie-Élisabeth Cambon (1842-1866), épousée à Nîmes le 23 février 1861, et père de François-Edmond Brouilhet, « négociant », né au Vigan le 12 janvier 1864 et décédé à Marseille le 11 avril 1911.

Un élégant morceau d'architecture

La filature, un rectangle de 385 m² à deux niveaux, est édifiée en moellons et galets prélevés dans le lit de la rivière et enduits. Elle est coiffée d'un toit de tuiles à croupes que souligne une gènoise à double rangée et que porte une charpente métallique depuis 1970, date à laquelle il était envisagé d'y installer

une colonie de vacances. Projet qui fit long feu mais qui a le mérite de préserver les maçonneries et les intérieurs des intempéries et d'empêcher ainsi la ruine totale de l'édifice. Les deux façades principales alignent chacune deux niveaux de sept larges baies cintrées, dont trois portes intercalées au rez-de-chaussée de la face nord. À l'étage, où était l'atelier de filature, ces baies étaient d'une taille supérieure. S'y ajoutaient les deux des petits côtés qui ont été condamnées pour assurer une température constante. Toutes sont parementées de briques, comme d'ailleurs le double cordon qui sépare les deux niveaux du bâtiment. Si la charpente métallique qui porte la toiture coiffe directement l'étage, le rez-de-chaussée est couvert d'un plafond à voûtains de briques sur solives en bois reposant sur des poteaux en bois. Il hébergeait la machinerie et servait de coconerie, d'entrepôt, de magasin, de réserve à bois ou à charbon.



L'accès à l'atelier de filature se fait à l'ouest par une porte cintrée logée entre les deux baies condamnées et précédée d'un majestueux escalier frontal dont les 24 marches de chaque montée sont bordées de deux murets formant garde-corps. Le palier supérieur auquel elles aboutissent repose sur un grand arc cintré sous lequel s'inscrit la porte jumelle de celle du dessus, qui donnait accès à la machinerie. Cet arc est flanqué de deux petites niches de même forme, ménagées dans les montées de l'escalier, qui confère à l'ensemble la noblesse d'une demeure seigneuriale. Malheureusement, cette belle et précieuse architecture est doublement menacée par un abandon de plusieurs décennies et par les crues du Gardon. « Une campagne de protection de ce patrimoine industriel s'avère donc nécessaire et urgente »⁽⁵⁾. La filature est propriété privée et interdite d'accès.

Annexe :

« Longues journées, salaires dérisoires »

« Le travail des femmes est pénible : dans la filature l'ouvrière a constamment le corps dévié, de guingois devant sa bassine qu'elle doit surveiller en même temps que l'aspe (sorte de dévidoir où s'enroule la soie des cocons) ; la bassine et toute la salle l'imprègnent de chaleur humide, et de cette odeur spéciale dite odeur de la fileuse. Au moulinage elle est debout, obligée de se pencher en avant pour rattacher les fils, ce qui déprime la poitrine ; elles travaillent dans les ateliers chauds et humides »⁽⁶⁾.

2/ La filature Darvieu-Valmalle et Cie à Laroque (Hérault)

L'ancienne filature est sans aucun doute la plus imposante construction de Laroque, commune située sur la RD 999, près de Ganges. Établie à la sortie est du village, elle borde la route qui longe la rive gauche de l'Hé-

rault en direction de Saint-Bauzille-de-Putois. Bâtie par les frères Valmalle à la suite de la création de la « Darvieu aîné-Valmale et co » en 1838, elle resta longtemps en ruine après sa fermeture définitive en 1920. Ce n'est qu'au début des années 2000 qu'elle fut restaurée pour abriter des appartements « de standing ». Cette réhabilitation, qui a respecté scrupuleusement son bâti originel, en fait l'un des plus beaux hommages à l'architecture industrielle du XIX^e siècle.

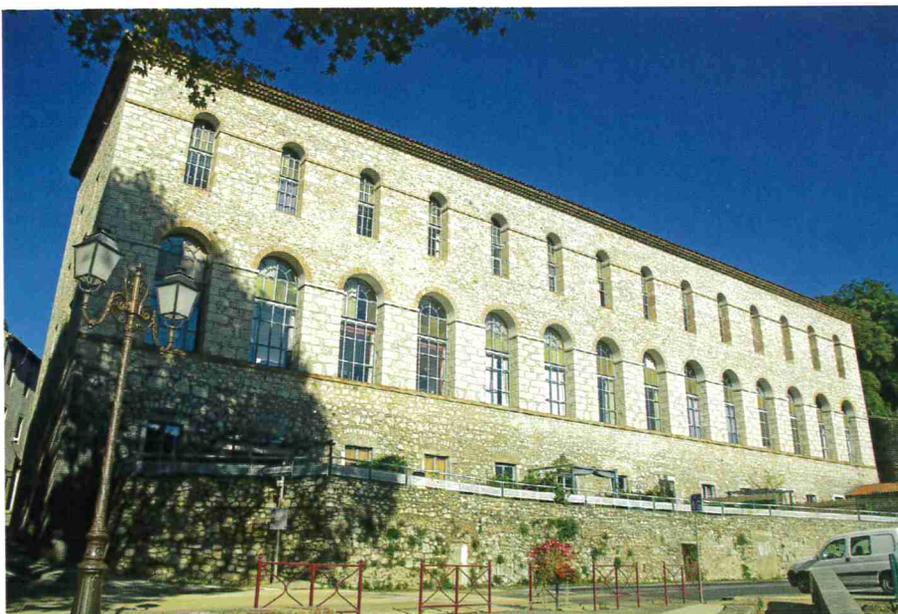
Les Valmalle

La famille Valmalle semble avoir vécu de tout temps à Laroque, du moins depuis Jean Valmale dont l'épouse, Jeanne Monteils, y décéda le 21 mars 1699. À cette date, ce couple devait être très modeste car leur fils André était « ménager ». Également prénommé André, le fils de ce dernier, lui aussi « ménager », décède à Laroque le 24 juillet 1771. André, 3^e du nom, né vers 1726, est « ménager - fabricant de bas », premier de la famille à travailler la soie. Il s'éteint le 13 janvier 1791 à Laroque. 4^e du nom, leur fils André est « propriétaire foncier » à Laroque. Il naît le 11 juillet 1779 et meurt à Laroque le 31 août 1823. Parmi les survivants des 9 enfants qu'il a eus avec Marie-Sophie Martin (1778-1858), épousée à Ganges le 8 août 1800, trois garçons : Paulin-Joseph, né le 3 janvier 1807 ; Jean-François-Charles, né le 2 janvier 1808, et Jules-André, né le 15 octobre 1816. Dans l'État nominatif des habitants [de Laroque] de 1836⁽⁷⁾, l'aîné est dit « propriétaire et Maire », le deuxième est « faiseur de bas » et le cadet est « apprenant l'État de pharmacien ». Ce sont Paulin-Joseph et Jean-François-Charles qui, de concert avec Jules Darvieu, construiront la filature qui porte leur nom.

117 bassines et 2 récompenses internationales

Dans la Table alphabétique et nouveaux possesseurs 1825-1836⁽⁸⁾ du Bureau d'enregistrement de Ganges, on recense trois achats de « champ avec muriers à Laroque » faits par Paulin-Joseph Valmalle en 1825, 1826 et 1834. On peut penser que le projet de bâtir une filature de soie à Laroque lui trottait dans la tête depuis déjà longtemps. En 1843, les trois associés obtiennent le feu vert pour pomper l'eau dans la retenue sur l'Hérault et la dérivation du moulin bladier (à blé) situé en contrebas : ils peuvent ainsi installer une filature sur un terrain qui appartient à Jean-Baptiste de Lavalette, marquis de Ganges⁽⁹⁾. Haut de quatre niveaux, le bâtiment abrite, du sous-sol au dernier étage, l'« enfer », le moulinage⁽¹⁰⁾ et ses douze moulins, la filature et la conicière. En 1846, le moulinage fait travailler 50 « petites ouvrières » de 8 à 12 ans : 30 proviennent de

La filature Darvieu-Valmalle et Cie à Laroque, près de Ganges



l'hospice de Clermont-Ferrand et 20 des alentours. En échange d'un travail quotidien de 13 heures, les premières ne sont pas payées, mais elles sont nourries et logées sur place. La filature, qui passe de 109 à 117 bassines, est alimentée en cocons par la majorité des habitants de Laroque et de la région. Le fil de soie est destiné aux bonneteries et aux nombreux faiseurs de bas du village et du pays alentour.

En 1851, « Darvieu aîné, Valmale et Cie, Laroque près Ganges (Hérault) - Soies filées » obtiennent une « Mention honor » à l'Exposition Universelle de Londres et une nouvelle récompense à celle de Paris en 1855. De juin 1857 à juin 1859, toutes les industries de l'Hérault font l'objet d'une enquête des Conseils d'hygiène et de salubrité publiques du département pour pouvoir poursuivre leur activité. En ce qui concerne les filatures, « Dix-sept fileurs de soie, dont (...) deux de Laroque (...), ont demandé l'autorisation de continuer l'exploitation des filatures qu'ils possèdent. (...) Des demandes analogues ont été formulées (...) à Laroque par les sieurs Darvieu (Jules) et Valmalle, section G, n° 267, pour 117 bassines (...) Un avis favorable a été émis par la Commission »⁽¹¹⁾, à la condition de respecter les règles suivantes: le nombre des bassines doit fixer la consistance de chaque filature, les cheminées doivent être rigoureusement entretenues, chrysalides et résidus seront prélevés chaque jour et déposés « dans les terres à 300 mètres au moins des maisons », les ouvrières videront l'eau des bassines chaque samedi soir et les eaux sales seront versées dans le lit de l'Hérault au-dessous de l'étiage par des conduits couverts et étanches.

Filature et fours à chaux

L'arrivée de la pébrine, un champignon mortel pour le ver à soie, provoque une crise séricicole sans précédent qui provoque la dissolution de la Société Darvieu-Aîné, Valmalle et Cie en 1868. Seuls, d'après l'État

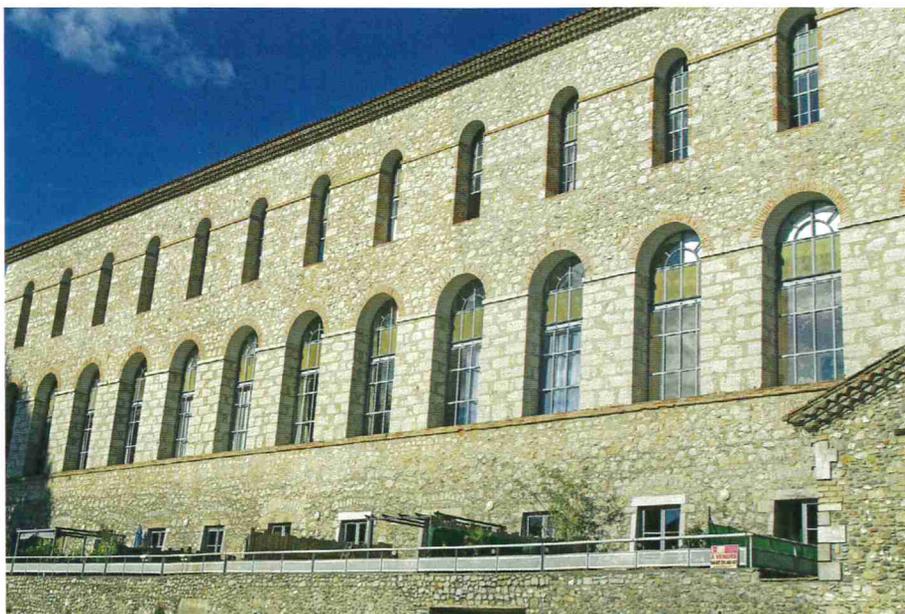
nominatif des habitants de 1872, les frères Valmalle continuent l'exploitation, chacun y étant qualifié de « fileur ». Jean-François-Charles décède à Laroque le 3 janvier 1875. Paulin-Joseph continue de faire fonctionner la filature - il est le seul « filateur » dans l'État nominatif de 1876 - et meurt à son tour le 20 mars 1880. Une disparition qui inspire au *Messenger du Midi* du 25 mars 1881 ce vibrant éloge: « Oublierons-nous le grand industriel qui, à la tête d'un des plus beaux et magnifiques ateliers de filature de nos basses Cévennes, a, pendant plus de quarante ans occupé près de 300 ouvriers et contribué à la prospérité du pays? ».

En 1880, la filature passe sous la direction de Jean-Baptiste Cazet, né le 15 juillet 1840 à Dieulefit (Drôme), fils de Jean-Baptiste Cazet, « moulinier en soie » à Dieulefit, et de Catherine Bertrand. En 1856, Cazet père et ses enfants - Angelina, Jean-Baptiste et Alfrède - sont « ouvriers en soie » chez Darvieu et Valmalle. En 1872, Jean-Baptiste est « fileur », puis « négociant » en 1881. Un an auparavant il avait agrandi la filature et l'avait transformée pour le décreusage (dégraissage) et le peignage des déchets de soie. Le 22 décembre 1884, le Conseil central d'hygiène donne un avis favorable à Hippolyte-Edmond Brouilhet, négociant, manufacturier et banquier, né en 1836 au Vigan, pour installer dans une partie du bâtiment les trois fours d'une usine à chaux et à ciment. Quant à Jean-Baptiste Cazet, il continue de faire fonctionner la filature jusqu'à sa disparition, le 11 mars 1888, qualifié de « fileur de cocons » sur son acte de décès.

À la mort d'Hippolyte-Edmond Brouilhet en 1893 à Nîmes, c'est son fils Edmond-François qui prend sa suite à la fabrique de chaux et de ciment jusqu'à son décès en 1911. Dans l'État nominatif de cette même année, on compte dans la fabrique 9 « terrassiers », 7 « ouvriers en chaux », 1 « ouvrier en ciment », 1 « moulier » [moulinier ?], 1 « ouvrier mineur », 2 électriciens et un mécanicien. Quant à la filature, elle occupe 48 bassines fileuses et 24 bassines batteuses⁽¹²⁾ en 1913 avant de fermer définitivement en 1920 et de s'acheminer peu à peu vers l'abandon et la ruine. Par arrêté du 2 mars 1981, le bâtiment - « la fabrique de chaux (ancienne) y compris les fours » - est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Après divers projets de réhabilitation, la filature est convertie en appartements de standing en 2004.

Un monument de l'architecture industrielle

D'une surface totale de 1000 m², la filature se compose d'un bâtiment principal, orienté est-ouest, et d'une petite aile en retour d'équerre vers le nord. La grande aile, d'une surface de 860 m², est longue de 60 mètres, large de 15 mètres et haute de



20 mètres. Elle comporte trois niveaux, coiffés d'une toiture de tuiles à croupes, que borde une gènoise à triple rangée. Les murs sont bâtis en tout-venant noyé dans le mortier - à l'exception du 1^{er} étage - et hanchés aux angles de chaînes harpées. Ils sont percés, sur chacune des deux façades principales, de 14 travées de fenêtres, et de deux travées sur les petits côtés. Au rez-de-chaussée, pourvu d'un léger fruit, elles sont encadrées de pierre blanche. Elles éclairaient le moulinage, un vaste volume couvert de voûtes d'arêtes surbaissées, qui fut séparé en deux salles lorsque furent installés les fours à chaux. Sous ce rez-de-chaussée, dans le sous-sol de l'édifice, se trouve « l'enfer », où court l'arbre moteur primaire jusqu'à son extrémité pour faire aussi tourner le dévidage.

Au 1^{er} étage, le plus spectaculaire de la filature, ce sont de grandes baies en arc plein cintre qui ajoutent le mur, monté en pierres de taille calcaire. Les retombées de ces arcs, faits de briques posées de champ, sont réunies par une fine moulure à section carrée formant un cordon de pierre sur toute la longueur de la façade. Ces baies, très rapprochées les unes des autres pour donner le maximum de lumière, éclairaient en effet l'atelier des fileuses, mais aussi des bureaux et des magasins. Il était à l'origine séparé en deux salles égales par un mur transversal et un plancher l'isolait du second étage. Les baies de ce dernier, sous le comble, sont également en plein cintre, mais de dimensions plus petites. Elles présentent le même décor que le niveau inférieur, mais cette fois-ci, arcs et cordon sont en brique. Ces baies sont murées une sur deux car ce niveau hébergeait la coconière et la température ne devait pas varier. Une solution d'ordre esthétique qui permettait aux façades de ne pas briser la belle ordonnance de leurs travées. Quant aux petits côtés de l'édifice, leurs deux travées de fenêtres se rangent chacune sous l'oculus qui éclaire le dernier niveau.

Thoiras et Laroque: deux filatures parmi tant d'autres dans le Gard et l'Hérault. Deux architectures raffinées qui, au XIX^e siècle, faisaient de ces usines de véritables palais de l'industrie. Si toutes les filatures cévenoles ne prétendent pas à une telle qualité architecturale, aucune, aussi modeste soit-elle, n'est dépourvue d'intérêt. Ne serait-ce que parce qu'elle fait partie intégrante d'une « aventure agro-industrielle » et humaine qui a donné aux Cévennes une grande part de son identité actuelle. Elles sont encore nombreuses ces « usines de filage » à marquer le paysage de leurs hautes baies cintrées. Beaucoup sont à présent inoccupées, parfois en ruines ou proches de l'être comme Thoiras. D'autres sont réutilisées de nos jours pour d'autres fonctions que le travail de la soie, au détriment de leur architecture

pour certaines, mais pas pour Laroque, comme en témoignent ses façades restaurées avec soin.

Annexe :

Extrait du journal *Le Suffrage Universel* du 19 décembre 1839, p. 3

« Le département de l'Hérault sera représenté à la grande exposition de Londres (...). Parmi les exposants dont les produits ont été admis par le jury départemental: (...) MM. Darvieu aîné, Valmale et Comp., filateur de soies à Laroque, près Ganges. Échantillons de soies blanche et jaune ».

Notes

- (1) M.- J. Vincent, Corbès, sa petite histoire, Ed. l'association « Bouffée d'Air » de Corbès, 2012 p. 44 (en ligne)
- (2) Déchets de cocons de vers à soie
- (3) Peignerie de déchets de soie
- (4) Personne qui prépare les peaux d'ovins et de caprins, tandis que le tanneur prépare les peaux de bovins
- (5) G. Durand, M. Wienin, G. Mérian, J.-M. Périn, V. Marzo-Marill, Architectures d'une industrie en Cévennes - Au fil de la soie: architectures d'une industrie en Cévennes: Gard - Hérault - Lozère - Images du Patrimoine n° 88, 1991, p. 13
- (6) Cité par CMTRA, Les industries de la soie (en ligne) /
- (7) Archives départementales de l'Hérault (A.D.34.) 6 M 418
- (8) A.D.34. 3 Q 5441 1825-1836
- (9) Au fil de la soie op. cit. p. 44
- (10) Le moulinage, situé entre le filage et le tissage, consiste à tordre le fil de soie sur lui-même à l'aide d'une machione: le moulin
- (11) Rapport Général des travaux des Conseils d'hygiène et de salubrité publiques du département (...) du 28 juin 1857 au 30 juin 1859, Montpellier 1860, pp. 94-97
- (12) Bassines utilisées pour rechercher le début du fil.





N° 91

par Bernard de Fréminville

de Bro à Bru

Broquier (Jean Petronenche, 1499)

Métier. Artisan qui fait des futailles de bas-bord, telles que des cercles, des seaux, des baquets, des barillets, des cornues (récipients de bois servant à transporter la vendange) et autres ustensiles pour le ménage, notamment des brocs. Dérivé de broco, ou bâton de saule refendu. Quand l'économie marche, la tonnellerie marche. Aux environs d'Alais il y a beaucoup de jourgueiros, des taillis de châtaigniers sauvageons avec lesquels on fait les cercles de futailles. Chaque année la ville élit les visiteurs des cercles; ils s'assurent si les cercles qu'on apporte à Alais sont de la coupe de mars; toute marchandise qui n'est pas de bonne coupe est brûlée par leurs soins, conformément au règlement ayant force de statut perpétuel, voté à Alais le 3 juillet 1365 et homologué par la cour seigneuriale.

DE BROSSARD Cécile Rose Françoise (1842)

Lu dans *L'Aigle des Cévennes* du 6 novembre. Madame la marquise de Brossard est décédée il y a peu de jours à Valmalle (commune de Soustelle) à l'âge de 89 ans.

Elle avait épousé en 1777 Charles Amédée Gabriel, marquis de Brossard, seigneur de Saint-Martin-au-Bosc, alors officier dans un régiment royal qui tenait garnison à Alais. Pendant la Terreur en 1794, Madame la marquise de Brossard se trouva forcée de se séparer de son mari qui s'enfuit hors de France. Elle ne tarda pas à être arrêtée comme femme d'émigré et fut retenue prisonnière à la citadelle d'Alais, d'où elle ne sortit qu'après la chute de Robespierre.

Entièrement dévouée aux affections et aux devoirs de la famille, M^{me} la marquise de Brossard ne s'est jamais enorgueillie de la position qu'elle occupait parmi les plus nobles familles de notre pays; elle est restée jusqu'à la fin de sa vie la femme au cœur simple et bon, chrétienne modeste qui emporte les regrets de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître et de l'apprécier.

Avant de mourir, elle a fait promettre à ses enfants qu'on l'inhumerait sans pompe dans l'humble cimetière de la paroisse de Soustelle, voisine de sa résidence de Valmalle.

Brossolette (rue Pierre)

Rive gauche du Gardon, en centre-ville, joignant l'avenue de Stalingrad à la rue Benoit Malon.

BROSSOLETTE Pierre (1903-1944)

Journaliste et homme politique socialiste, né le 25 juin 1903 à Paris et mort le 22 mars 1944 dans la même ville. Pierre Brossolette est l'un des principaux dirigeants et héros de la Résistance française. Arrêté et torturé par la Gestapo, il choisit de se suicider, sans avoir parlé. Ses cendres sont transférées au Panthéon le 27 mai 2015.

BROT Jacques Simon (1789)

Soldat de Napoléon. Né à Alais le 17 novembre 1789, fils de Régis et de Marie Dellerand. Tailleur d'habits. Incorporé au 42^{ème} Régiment d'Infanterie de Ligne du 30 juillet 1807 au 8 avril 1809.

BROUSSOUS Louis (1820)

Pasteur à Alais en 1818 puis à Saint-Chaptes en 1820.

Brouzen (1301)

Ancien nom de l'actuel quartier de Rochebelle, on trouve en 1301 mention de l'existence d'une église de Sainte-Cécile de Brouzen dépendante de l'abbaye de Cendras.

Brouzen (impasse)

Rive droite du Gardon, quartier de Rochebelle, à partir du Quai de Bilina. Le quartier Brouzen se situe entre le fleuve et le quartier de Rochebelle. Germer-Durand cite les formes anciennes suivantes parmi d'autres: Brouzens; Brouzet; Brodetum; Broditum; Brozetum. Brouzet. Ce qui ne nous en dit guère plus... Même si certains érudits y ont retrouvé le fameux Prusianus de Tonance Féréol, comme d'autres l'ont retrouvé à Brésis ou à Berenguéry.

Brouzen (pont de)

Traverse le Gardon entre les quartiers des Prés-Saint-Jean et de Rochebelle, dans la prolongation de l'avenue Winston Churchill jusqu'au quai du 8 mai 1945.

Brouzen (rue de)

Rive droite du Gardon, quartier de Rochebelle, parallèle au Quai de Bilina, entre la rue des Acacias au Nord et la rue du faubourg de Rochebelle (D 916) au Sud.

Brouzenc (1663)

Brocen, Vorocingus. Ancienne localité aujourd'hui dé-

truite du territoire d'Alais, qui était le centre d'un prieuré simple de la collation de l'abbé de Cendras et du titre de Sainte-Cécile; ce bénéfice est longtemps considéré comme une simple chapellenie, apanage de l'un des chanoines d'Alais et n'obligeant pas à un service paroissial; cependant M^{gr} Cohon, dans sa visite de 1663, voulant permettre aux paysans des environs l'accomplissement de leurs devoirs religieux, ordonne d'y dire la messe depuis la croix de mai jusqu'à la croix de septembre; c'est-à-dire pendant toute la saison d'été. (N.D.L.R. Il s'agit d'une période religieuse spéciale qui est dite Entre-les-deux-Croix, parce qu'elle commence au 3 mai (Invention de la Croix) et se termine le 14 septembre (Exaltation de la Croix). Cette période est dite aussi des Prières pour la Passion. Ces prières d'Entre-les-deux-Croix ont disparu partout en France par suite de l'unification selon le Rite romain, sauf par endroits avec la permission spéciale de l'évêque).

Bruèges (chemin de)

Rive gauche du Gardon, quartier homonyme, en suivant le ruisseau homonyme, de la rue André Gide à l'Ouest jusqu'à la D 60 à l'Est. Le terme Bruèges serait apparenté au languedocien Bruel, qui veut dire petit bois, taillis. De sorte, dit Maximin d'Hombres dans son dictionnaire languedocien-français: que Bruel, en étymologie, sera le même que Brueilet, du Breuil, Bruejoul, Bruojols, Bruèges, Broglio, Brouelles, Braailles, Bruelles, Brouxelles, Breaux; et que de la même source dériveront, à part les noms communs, les noms propres Bruyère, La Bruyère, Brugueirole. Le gaulois Bru, ou Brou, Brout, bois, branche, brin, est atténué par sa désinence qui prend toute sorte d'inflexions; mais l'élément primitif reste immuable et toujours reconnaissable.

Bruèges à Clavières (chemin de)

Rive gauche du Gardon, quartiers homonymes, dans la prolongation vers le Sud de la rue André Gide jusqu'au boulevard Laennec.

DE BRUEIS Guillaume (1596)

Relevé dans le Registre des possessions du connétable de Montmorency, comte d'Alais. Item en ladite ville d'Alais y a certains particuliers qui tiennent fiefs nobles dans ladite ville et terroir d'icelle sous hommage serment de fidélité et albergues annuelles à mondit seigneur.

Guillaume de Brueis, écuyer seigneur de Bezac, tient à fief noble de mondit seigneur, au nom de damoiselle Magdelaine de Gabourde sa femme, une maison, jardin, cour, étable dans Alais et rue de Pelicerie. Sous hommage et serment de fidélité que ledit sieur de Bezac et les siens à l'avenir sont tenus faire et prêter (étant requis) à mondit seigneur et aux siens à l'avenir à chacun changement de sei-

gneur ou vassal. Savoir ledit hommage étant ledit sieur de Bezac à genoux devant mondit seigneur, tête nue, sans ceinture ses mains jointes mises entre celles de Sa Grandeur, et le baisant à la joue en signe d'amitié et paix. Et ledit serment de fidélité, jurant, sur les Saints Évangiles de Dieu tenus ouverts entre les mains de mondit seigneur, de lui être et aux siens bon et fidèle vassal. Et promettant de tenir, garder et observer tous et chacun les articles et chefs contenus et exprimés aux vieux et nouveaux chapitres du serment de fidélité. Audit seigneur de Bezac, bien et au long à donner à l'entendre.

DE BRUEYS Guillaume (1587)

Seigneur de Bésut, premier consul d'Alais en 1587.

BRUGÈRE Auguste Raymond (1890-1914)

Soldat de 1914-1918. Né le 23 janvier 1890 à Alais, sergent au 3^{ème} Régiment d'Infanterie, disparu le 14 août 1914 à Coincourt (Meurthe-et-Moselle) à l'âge de 24 ans. Il figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais, ainsi que sur la plaque commémorative de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste.

BRUGUEIROLLE A. (1877)

Imprimeur-lithographe. Ayant obtenu son brevet en 1877, il reprend au 102 Grand'rue l'imprimerie d'Alfred Pierre Veirun, éditeur de nombreux ouvrages occitans. Mais sous la raison sociale Brugueirolle et Cie, il a déjà imprimé plusieurs ouvrages, comme par exemple Des Réformes à introduire dans le Culte, rapport présenté à la Conférence Nationale Évangélique du Midi, 1872, ou Armagna Cevenou per lou bèl an de Dièu 1874 et 1875, 2 vol in-8. Et c'est lui qui imprime en 1884 le fameux Dictionnaire languedocien-français par Maximin d'Hombres, ou encore La crise agricole: les vins artificiels: la mévente des vins naturels en 1893.

BRUGUIER Samuel (1870-1915)

Soldat de 1914-1918. Né le 18 mars 1878 à Alais, soldat de deuxième classe au 255^{ème} Régiment d'Infanterie, mort des suites de ses blessures le 14 septembre 1915 à Pontavert (Aisne) à l'âge de 37 ans. Inhumé à la Nécropole Nationale de Pontavert, tombe 4617. Il figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais.

BRUGUIÈRE Louis (1680)

Galérien. Né vers 1680, fils de Claude et Françoise Béchard. Camisard de La Calmette. Condamné à Alais pour port d'armes, le 7 juin 1703. Aux rames sur La Guerrière. Toujours aux galères en 1714.

À suivre...

"Extraits du Dictionnaire encyclopédique d'Alais, en 3 tomes, par Bernard de Fréminville, Éditions Peletine."

Pierre Brossolette

